

Duplicata

RECEPISSE DE DEPOT

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE BAYONNE

1 av Marie-Anne de Neubourg - 64100 BAYONNE
TEL : 05-59-46-33-00 - FAX : 05-59-46-33-03
INTERNET : www.infogreffe.fr
minitel : 3617 INFOGREFFE - 3614 infogreffe : abonnés

SOCIETE BASQUE DE REALISATIONS
IMMOBILIERES
RETAINIA
64780 IRISSARRY

V/REF : BM/CA/2376117
N/REF : 86 B 385 / 2005-A-250

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE BAYONNE certifie qu'il a reçu le 21/01/2005,

P.V. d'assemblée du 03/01/2005

départ un directeur général et désignation de 2 nouveaux membres du directoire

Concernant la société

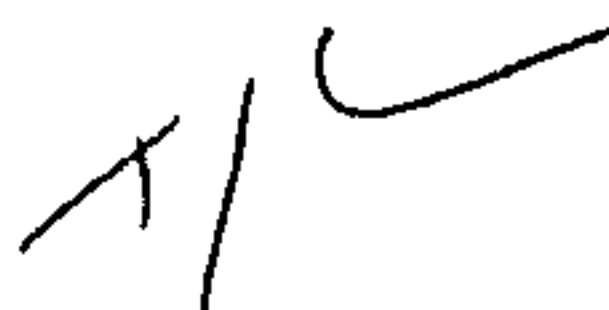
SOCIETE BASQUE DE REALISATIONS IMMOBILIERES
Société par actions simplifiée
RETAINIA
64780 IRISSARRY

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2005-A-250 le 21/01/2005

R.C.S. BAYONNE 339 505 950 (86 B 385)

Fait à BAYONNE le 21/01/2005,

Le Greffier



SOCIETE BASQUE DE REALISATION IMMOBILIERE
Société par Actions Simplifiée avec Directoire et Conseil de
Surveillance
au capital de 2 100 000 euros
Siège social : Maison Rétainia
64 780 IRISSARRY
RCS BAYONNE n° 339 505 950

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 3 JANVIER 2005

L'an deux mille cinq et le trois janvier à neuf heures, le Conseil de surveillance s'est réuni, dans les locaux de Bayonne, 3 rue de la Feuillée, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Bernard ETCHART,
- Madame Marie Thérèse ETCHART

membres du Conseil de surveillance.

Monsieur Bernard ETCHART préside la réunion en qualité de Président du Conseil de surveillance.

Plus de la moitié des membres du Conseil de surveillance étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour.

- Démission du Directeur Général Unique
- Nomination de membres du Directoire.

DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL UNIQUE

Le Président rappelle que Monsieur Pierre ETCHART a donné sa démission de ses fonctions de Directeur Général Unique, membre unique du Directoire.

Le Conseil prend acte de cette démission et remercie Monsieur Pierre ETCHART pour le travail accompli durant son mandat.

NOMINATION D'UN MEMBRE DU DIRECTOIRE

En conséquence de ce qui précède, Monsieur le Président expose qu'il y a lieu de procéder à la désignation de nouveaux membres du Directoire.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer :

- Mademoiselle Mayalen ETCHART, née le 16 avril 1976 demeurant 5 rue de la Feuillée, 64100 Bayonne,



- Monsieur Philippe LESBORDES né le 17 avril 1951 à Bayonne, demeurant 14 Allée Durcudoy à Anglet (64 600)

en qualité de membres du Directoire, pour une durée de 6 ans, qui viendra à expiration en 2010.

Monsieur le Président précise que les nouveaux membres du Directoire ont par ailleurs accepté par avance le mandat qui leur est confié, et a précisé qu'il ne sont frappés d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ce mandat.

Le Conseil de surveillance délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes, en vue d'accomplir toutes formalités légales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée à dix heures.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre membre du Conseil de surveillance.

Certifié conforme à l'original
Le 12 janvier 2005
Bernard ETCHART
Président du Conseil de Surveillance

